

CORRECTION HISTOIRE GEO

DNB METROPOLE 2017

3EM

PARTIE 1 : GEOGRAPHIE : LES AIRES URBAINES FRANÇAISES

Thème concerné : Les dynamiques territoriales de la France contemporaine

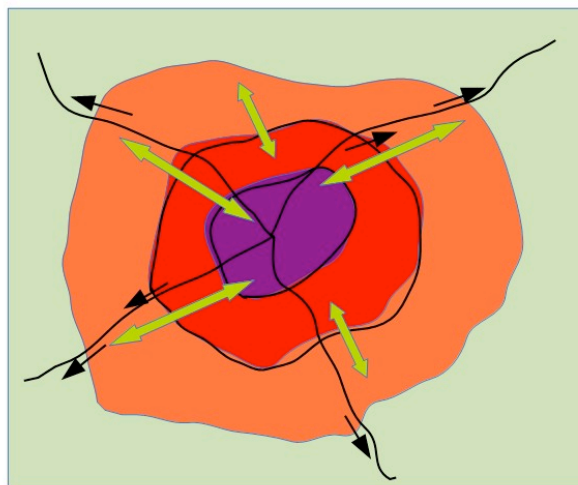
- 1) Les deux informations du texte montrant que la population habitant dans les villes augmente sont d'une part (l.4-5) « Les villes occupent aujourd'hui (*ndlr* 2013) près de 22%du territoire métropolitain, soit 119 000 km² sur un totale de 550 000, contre 100 000km² en 1999, ce qui représente une progression de 19% en dix ans. » D'autre part, (l.8-9) « La croissance urbaine se traduit par l'agrandissement d'agglomérations existantes ou par l'apparition de nouvelles villes isolées. »
- 2) Voici une information du texte qui montre que l'étalement urbain concerne l'ensemble du territoire national : « Aujourd'hui, l'urbanisation du territoire français est essentiellement le produit de l'étalement urbain, c'est-à-dire l'extension des surfaces urbanisées. »

- 3) Une conséquence de l'étalement urbain est qu'il brouille les frontières traditionnelles de la ville. Souvent l'étalement urbain se fait au détriment des espaces agricoles et/ou naturels.

- 4) Les communes périphériques de la ville sont symboliques d'une évolution des dernières décennies : le mouvement de périurbanisation. Les populations sont allées s'installer au-delà des banlieues, dans des espaces auparavant ruraux.

- 5)

Schéma des relations entre l'espace urbain et l'espace rural.



Les campagnes

Espace rural : espace de vie, de travail ou récréatif, pour les urbains ou les ruraux. Conflits d'usage possibles.

L'aire urbaine.

Ville-centre de l'aire urbaine } Pôle urbain offrant au minimum 5000 emplois.
Banlieue }

Couronne périurbaine (communes rurales ou urbaines dont 40 % de la population au moins travaille dans une autre commune de l'aire urbaine)

Les dynamiques

Axes de transports.

Étalement urbain.

Migrations pendulaires quotidiennes (domicile/travail)

PARTIE 2 : HISTOIRE : LE MONDE DEPUIS 1945 : INDEPENDANCES ET CONSTRUCTION DE NOUVEAUX ÉTATS

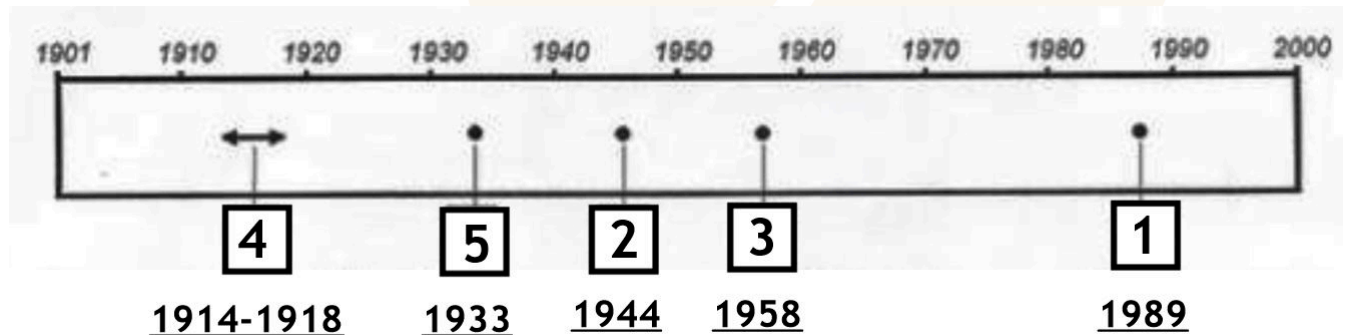
Thème concerné : Indépendances et construction de nouveaux États.

L'Europe a des colonies depuis le XVI^e siècle (Amérique). Ces colonies se sont développées au XIX^e siècle (colonialisme impérialiste), en Afrique et en Asie, continents totalement exploités et dominés. Comment les colonies accèdent-elles à l'indépendance après 1945 ? Dans un premier temps nous verrons les remises en cause de la colonisation, puis les processus de décolonisation et enfin brièvement l'émergence du Tiers-Monde.

Au début du XX^e siècle la domination européenne est contestée dans les colonies, en effet est demandée l'égalité et des droits égaux entre colons et indigènes. Les revendications vont de l'autonomie politique à l'indépendance totale. Dans le contexte d'après-guerre, en 1945, l'ONU, les États-Unis et l'URSS sont favorables à la décolonisation. Entre 1947 et 1962 se déroule le plus grand temps de décolonisation. Si une grande partie de l'Afrique française et anglaise se libère dans la paix et la négociation avec la métropole, des affrontements violents éclatent dans de nombreux autres endroits. La France connaît la guerre en Indochine entre 1946 et 1954 et en Algérie entre 1954 et 1962 (*ndlr : à développer selon sujet d'étude en classe*)

Dans les pays décolonisés de manière pacifique, quelques anciens colons peuvent rester et sont les acteurs de coopération économique et politique avec l'ancienne métropole. Lors des décolonisations violentes (Algérie), la position des anciens colons n'est plus tenable. Ils rentrent le plus rapidement possible, dans le déchirement et la précipitation.

Questions 1 et 2 : annexe



Question 3 :

1. La chute du mur de Berlin, qui marque la fin de la division de l'Allemagne entre l'Est et l'Ouest.

PARTIE 3 : EMC : LES GRANDS PRINCIPES DE LA DEFENSE NATIONALE

- 1) La mission confiée aux forces de l'armée de terre dans ce document est l'aide aux populations civiles dans ce cas précis suite à des perturbations climatiques, probablement des inondations.

- 2) Types de missions que vous pouviez citer :

- Missions de prévention (Ex : Vigipirate)

- Missions de projection et action (ex : armée française au Mali)
- Mission de protection du territoire national

3) La défense protège les intérêts vitaux de la nation, c'est-à-dire l'intégrité du territoire national et des espaces maritimes et aériens. Elle doit protéger la souveraineté du pays. C'est pour cela que les militaires participent à certaines opérations de sécurité intérieure comme les plans Vigipirate. Déployée en renforcement du plan VIGIPIRATE, l'opération Sentinelle mobilise 10 000 militaires sur le territoire national pour répondre aux besoins des autorités en matière de sécurité. Les deux missions de cette opération sont de protéger et de dissuader. Après les attentats de janvier 2015, le Président de la République a décidé de placer le plan VIGIPIRATE au plus haut niveau de vigilance et de maintenir un nombre important d'effectifs mobilisés au sein des armées. Cette décision a conduit à la création de l'opération Sentinelle. Depuis le 14 janvier 2015, elle a permis de déployer plus de 10 000 militaires en France : 6 000 en Île-de-France et 4 000 en province. Ces militaires proviennent des différentes garnisons réparties sur le territoire. Engagées pour compléter les unités de police et de gendarmerie, les forces armées concentrent leur action sur la protection de centres d'intérêt sensibles.

A l'extérieur du territoire, les armées françaises participent à des missions de présence, des missions humanitaires et des missions de maintien de la paix. Cela se fait généralement dans le cadre de l'ONU ou de l'OTAN. Au travers de l'Union Européenne, les armées françaises agissent dans le cadre de la Politique de sécurité et de défense commune (PESC).